

COMPTE RENDU

Tenant lieu de Procès-verbal

Réunion du conseil municipal du Lundi 16 janvier 2012

Membres en exercice : 13	Le 16 janvier 2012 , à 20 heures , le conseil municipal de la commune de LESSARD-LE-NATIONAL, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil, sous la présidence de Monsieur RENAUD André, Maire,
Membres présents : 09	
Votants : 11	

Étaient présents : RENAUD André, STEFAN Gérard, ROBINET Nicole, DALIA Joseph, LEFER Michel, TRIBOULET Marie-Paule, PETEUIL Thierry, ZIBETTI Marc, SICARD Eve.

Étaient absents : BRETON Nathalie, excusée, représentée par Gérard STÉFAN ;
BERCHE David, excusé, représenté par Michel LEFER ;
LABOUS Gaëlle ;
SIEGEL Magali.

DÉLIBÉRATIONS

1^{ère} affaire

Avis sur la demande de subvention de l'Association « Prévention Routière » Comité Départemental de la Saône et Loire – année scolaire 2012-2013

Le Maire rend compte au conseil de la demande de subvention adressée par le Directeur du Comité Départemental de Saône et Loire de la Prévention routière au titre de l'année scolaire 2012-2013.

Cette association, reconnue d'utilité publique, fonctionne essentiellement grâce aux dons et subventions. Chaque année, 16 000 enfants des classes de CE2, CM1, CM2, dont ceux de LESSARD-LE-NATIONAL et classes spécialisées bénéficient des pistes d'éducation routière.

Toutefois, devant les difficultés financières de ladite association à maintenir son calendrier 2012-2013, ses dirigeants sollicitent une subvention de **80 E** (communes de 600 à 1000 habitants).

Le conseil municipal de LESSARD-LE-NATIONAL

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité d'attribuer une subvention de **80 E** à l'Association « Prévention Routière » Comité Départemental de Saône et Loire, au titre de l'année scolaire 2012-2013.

(...)

2^{ème} affaire

Urbanisme = Transfert de compétence du service « Urbanisme » à la C.A.C.V.B. = avenant de résiliation à la convention avec la D.D.T. pour l'instruction des actes A.D.S.

Le Maire rend compte au conseil que la commune de LESSARD-LE-NATIONAL, par délibération n°2007-09-058 du 10 septembre 2007, a approuvé la convention de mise à disposition des services de la Direction Départementale des Territoires en matière d'instructions des actes relatifs à l'occupation du sol, du fait de la réforme des actes d'urbanisme au 01/10/2007 ayant des incidences notables en terme de clarification des responsabilités respectives.

À compter du **1^{er} janvier 2012**, la commune de LESSARD-LE-NATIONAL, membre de la Communauté d'Agglomération CHALON-VAL DE BOURGOGNE (LE GRAND CHALON), a confié à cet E.P.C.I. sa compétence « urbanisme », transférant de fait l'instruction des actes relatifs à l'occupation du sol à compter du **1^{er} juin 2012**.

Il appartient donc au conseil municipal, d'autoriser le Maire à signer l'avenant de résiliation à la convention signée antérieurement avec la D.D.T.

Le conseil municipal de LESSARD-LE-NATIONAL, entendu le Maire, et après en avoir délibéré :

-Décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer l'avenant de résiliation à la convention signée avec la D.D.T. en septembre 2007, en matière d'instructions des actes relatifs à l'occupation du sol ;

-Note que ladite convention sera dénoncée le **1^{er} juin 2012**, date de transfert de l'instruction des actes relatifs à l'occupation du sol à la C.A.C.V.B.

(...)

3^{ème} affaire

C.A.C.V.B. = Désignation des représentants aux 6 Comités d'Orientation et de Programmation (C.O.P.) – à compter de l'année 2012 –

Suite à la circulaire de M. le Vice- Président de la communauté d'agglomération Chalon- Val de Bourgogne, chargé

des solidarités, de l'administration générale et des ressources humaines, en date du 4 janvier 2012, M. le Maire propose au conseil de désigner les représentants aux 6 Comités d'Orientation et de Programmation (C.O.P.), à savoir =

1°Eau et Assainissement ; 2°Urbanisme et Déplacements ; 3°Action sociale communautaire ; 4°Sport ; 5°Culture ; 6°Environnement.

Le conseil municipal de LESSARD-LE-NATIONAL, entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- Décide à l'unanimité de procéder à la désignation des représentants aux 6 C.O.P. ci-dessus nommés =

1° C.O.P. « Eau et Assainissement » :

STEFAN Gérard, *adjoint au Maire, délégué aux Travaux communaux*, est désigné pour représenter la commune de LESSARD-LE-NATIONAL, au COP Eau et Assainissement au sein de la C.A.C.V.B. ; votants : 11 ; pour : 11 ; contre 0.

2° C.O.P. « Urbanisme et Déplacements » :

LEFER Michel, *adjoint au Maire, délégué à l'Information, Communication et Animation*, est désigné pour représenter la commune de LESSARD-LE-NATIONAL, au COP Urbanisme et Déplacements au sein de la C.A.C.V.B. ; votants : 11 ; pour : 11 ; contre 0.

3° C.O.P. « Action sociale communautaire » :

ROBINET Nicole, *adjointe au Maire, déléguée aux Affaires Périscolaires*, est désignée pour représenter la commune de LESSARD-LE-NATIONAL, au COP Action Sociale communautaire au sein de la C.A.C.V.B. ; votants : 11 ; pour : 11 ; contre 0.

4° C.O.P. « Sport » :

DALIA Joseph, *adjoint au Maire, délégué aux Sports et Jeunesse*, est désigné pour représenter la commune de LESSARD-LE-NATIONAL, au COP Sport au sein de la C.A.C.V.B. ; votants : 11 ; pour : 11 ; contre 0.

5° C.O.P. « Culture » :

TRIBOULET Marie-Paule, *conseillère municipale*, est désignée pour représenter la commune de LESSARD-LE-NATIONAL, au COP Culture au sein de la C.A.C.V.B. ; votants : 11 ; pour : 11 ; contre 0.

6° C.O.P. « Environnement » :

PETEUIL Thierry, *conseiller municipal*, est désigné pour représenter la commune de LESSARD-LE-NATIONAL, au COP Environnement au sein de la C.A.C.V.B. ; votants : 11 ; pour : 11 ; contre 0.

- Charge le Maire d'informer de ces désignations M. le Président de la Communauté d'agglomération CHALON-VAL DE BOURGOGNE.

4^{ème} affaire

Travaux 2012 = Autorisation de réaliser une consultation dans le cadre d'une mission de Maîtrise d'œuvre au titre des travaux d'aménagement de la Place des Quatre –Œufs =

Le conseil municipal de LESSARD-LE-NATIONAL, après en avoir délibéré,

- décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à faire procéder à une consultation dans le cadre d'une mission de Maîtrise d'œuvre au titre des travaux d'aménagement de la Place des Quatre –Œufs, pour lesquels un avant – projet ainsi que des plans topographiques ont déjà été réalisés en 2007, 2008 et 2011.

(...)

5^{ème} affaire

Travaux 2012 = Autorisation de solliciter une aide financière au titre de la répartition du produit des « amendes de police », dans le cadre des travaux d'aménagement de la Place des Quatre –Œufs

Le conseil municipal de LESSARD-LE-NATIONAL, après en avoir délibéré :

- décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à solliciter auprès de M. le Président du Conseil Général de Saône et Loire une aide financière au titre de la répartition du produit des « amendes de police » dans le cadre des travaux d'aménagement de la Place des Quatre –Œufs.

(...)

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre affaire exécutoire n'étant signalée, la séance est levée à 21h25.

Fait et délibéré le **lundi 16 janvier 2012** et ont signé les membres présents.

Vu pour être notifié et affiché le **19 janvier 2012**, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS

Affaires diverses

• **Tableaux des permanences du bureau de vote**

Ils devraient pouvoir être établis lors de la prochaine séance de conseil municipal.

• **Prochaines réunions commissions communales =**

- « Révision des Listes Electorales Politiques » = 10 janvier ; 06 février ; 29 février ; 06 avril.
- « Travaux » = mardi 24 janvier.

• **Prochaines réunions du conseil municipal =**

Lundi 13 février et Jeudi 29 mars 2012 (à confirmer).
